

Photographie

Deux spectateurs, dans les gradins, au Pitt du François, Martinique, 2014.

[ANDRÉ JEAN-MICHEL \(1976-....\)](#) Le François 2014

Description

Les mises vont de 300 à 6000 euros sur un combat. La loi du 8 juillet 1964, autorise les combats de coqs dans les localités où une tradition ininterrompue peut être établie. Tel est le cas de la Martinique. Cette tradition se maintient depuis plusieurs siècles, dans la Caraïbe, et va bien au-delà du simple folklorisme. Les combats ont lieu 4 fois par semaine, dans plusieurs communes du département martiniquais.

Informations

Extrait:	COMBATS DE COQS
Provenances:	Université des Antilles
Type de contenu - document:	Photographie - Couleur
Base:	Bibliothèque numérique Manioc
Format:	image/jpeg

Mots clés

[COMBATS DE COQS](#)

[LE FRANÇOIS](#)

[21E SIÈCLE](#)

Conditions d'utilisation

CC-BY-NC-ND - Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification

Citer ce document

André Jean-Michel, *Deux spectateurs, dans les gradins, au Pitt du François, Martinique, 2014.*, 2014. Extrait de: *Combats de coqs*, Bibliothèque numérique Manioc consulté le 10 juillet 2026. Lien: [HTTP://WWW.MANIOC.ORG/BUAPH230016](http://www.manioc.org/BUAPH230016).

© Manioc 2022 - Tous droits réservés